



**Confédération
des syndicats
nationaux**

Service de recherche
et de condition féminine

PARLONS

ÉDUCATION

Forums citoyens 2023

Document de référence

pour les représentant-es et délégué-es de la CSN

Julie Audet

9 décembre 2022

Table des matières

AVANT-PROPOS	5
THÈME 1 : Repenser la mission de l'école d'aujourd'hui et de demain	6
La mission de l'école et la réussite éducative	6
Un milieu d'étude et de travail sain	7
Les programmes de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire.....	8
L'organisation scolaire et le rôle de l'école dans la communauté	9
THÈME 2 : Construire un système d'éducation équitable pour tous les élèves	10
La mixité scolaire et sociale	10
Les programmes particuliers et projets spéciaux.....	11
L'intégration des écoles privées dans le réseau public	12
L'impact de la pandémie sur la réussite éducative	12
THÈME 3 : Encourager l'inclusion sociale et culturelle de toutes les populations	14
La réussite éducative de tous	15
Les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDA).....	15
Les élèves de milieux défavorisés ou issus de l'immigration	16
Les élèves autochtones	16
Des parcours atypiques	17
THÈME 4 : Respecter et valoriser les compétences professionnelles de tous les personnels scolaires	18
L'intensification et la surcharge de travail	18
La transformation de la profession enseignante.....	18
Le manque de reconnaissance et la précarité d'emploi du personnel de soutien	19
La liberté d'expression et les lanceurs d'alerte	19
Un financement à la hauteur des besoins, stable et prévisible	20
THÈME 5 : Démocratiser le système scolaire québécois dans toutes ses composantes	21
L'abolition des commissions scolaires francophones	21
La collégialité et la collaboration.....	21
Des principes directeurs	22
ANNEXE — Calendrier des forums	24

AVANT-PROPOS

Les forums **Parlons éducation** sont le fruit de l'initiative de quatre organisations citoyennes *Debout pour l'école !*, *Je protège mon école publique*, *École ensemble* et le *Mouvement pour une école moderne et ouverte*. La CSN appuie cette démarche et invite ses membres à participer aux consultations qui auront lieu de mars à mai 2023 dans les différentes régions du Québec. Nous croyons qu'il est important de parler de l'éducation, d'entendre les différents points de vue et de mettre de l'avant des solutions communes.

Chaque forum abordera cinq thèmes liés à des enjeux majeurs. Des enjeux qui sont également au cœur de la récente plateforme **Orientation de la CSN en éducation et en enseignement supérieur : au-delà de la pandémie**¹ et pour lesquels nous partageons les constats exprimés dans le document de participation.

- Thème 1 : Repenser la mission de l'école d'aujourd'hui et de demain
- Thème 2 : Construire un système d'éducation équitable pour tous les élèves
- Thème 3 : Encourager l'inclusion sociale et culturelle de toutes les populations scolaires
- Thème 4 : Respecter et valoriser les compétences professionnelles de tous les personnels scolaires
- Thème 5 : Démocratiser le système scolaire québécois dans toutes ses composantes

Le présent document est un aide-mémoire des différentes positions de la CSN sur les principaux thèmes qui seront abordés lors des forums. Il s'agit d'un guide et non d'un document prescriptif. D'ailleurs dans sa forme, le document n'amène pas de réponse précise à chaque question, mais propose plutôt une vision globale issue de la plateforme en éducation et des nombreux mémoires et avis émis au cours des années. Chaque participant pourra ainsi intervenir sur le ou les thèmes de son choix et aborder les éléments qui lui semblent les plus pertinents au moment du forum.

Bonne participation ! Et faisons en sorte que l'éducation devienne une priorité nationale !

¹ Confédération des syndicats nationaux (2022). [Orientation de la CSN en éducation et en enseignement supérieur : au-delà de la pandémie.](#)

THÈME 1 : Repenser la mission de l'école d'aujourd'hui et de demain

Ces forums sont l'occasion de partager notre vision de l'école, soit :

- Une école publique, de qualité, accessible et gratuite pour tous ;
- Une école inclusive qui favorise l'égalité des chances ;
- Une école offrant des services adaptés aux élèves ayant des besoins particuliers ;
- Une école qui assure le bien-être et protège la santé des jeunes et du personnel ;
- Une école où l'ensemble du personnel est valorisé et reconnu ;
- Une école qui encourage le travail en partenariat et la collégialité ;
- Une école qui dispose de tous les moyens nécessaires pour soutenir la réussite de tous les élèves.

Le premier thème permet d'aborder la mission de l'école et notre définition de la réussite éducative. Il nous apparaît aussi opportun de mettre de l'avant nos orientations sur le bien-être et la santé mentale, car pour accomplir sa mission à l'égard de la réussite éducative, l'école doit être un environnement sain pour les élèves et le personnel.

Le document de participation pose également des questions par rapport à des modifications possibles concernant les programmes de formations et l'organisation scolaire (hiérarchie des matières, nombre d'heures d'enseignement, responsabilités du personnel sur les compétences langagières et heures d'ouverture). Il s'agit de questions complexes pour lesquelles nous n'avons pas de réponses précises à ce moment, mais qui, selon nous, devraient être analysées en tenant compte de tous les impacts potentiels sur les programmes de formation et sur l'organisation des services. Cette réflexion devrait aussi se faire en consultation avec le personnel scolaire et en s'appuyant sur leur expertise.

La mission de l'école et la réussite éducative

- Il est important de parler de réussite éducative plutôt que de réussite scolaire. Cette dernière étant souvent mesurée par des indicateurs de performance et de taux de diplomation. La réussite éducative, quant à elle, se déploie tout au long de la vie et englobe le développement et l'épanouissement de l'individu, des apprentissages qui intègrent à la fois le savoir-faire et l'esprit critique, l'amour de la connaissance, la socialisation ainsi que le développement de la personne comme citoyenne ou citoyen.
- La mission de l'école qui se décline en trois verbes — instruire, socialiser et qualifier — permet de contribuer à la réussite éducative s'il y a un équilibre entre les trois volets. Ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas. Trop souvent, l'accent est davantage mis sur l'obtention d'un diplôme et la qualification en lien avec les besoins du marché du travail. Par ailleurs, le développement global du jeune, son instruction, ne peut se limiter à des résultats scolaires. Il faut entamer une large réflexion sur l'évaluation de l'acquisition des savoirs et des compétences.

- Pour que l'école puisse réaliser sa mission de socialisation, il faut aussi que les jeunes puissent fréquenter l'école. L'enseignement à distance pendant la pandémie a démontré plusieurs aspects négatifs de ce type de prestation dont un sentiment d'isolement chez les jeunes, une augmentation de l'anxiété et diverses difficultés au niveau de l'enseignement, du soutien et l'accompagnement. Ces effets négatifs sur les élèves démontrent que l'enseignement à distance à la formation générale des jeunes doit demeurer limité. Ce type d'enseignement ne doit être possible que dans des situations extrêmes telles que la crise sanitaire liée à la COVID-19. Il va sans dire qu'une tempête de neige n'est pas un motif raisonnable pour recourir à l'enseignement à distance.

Un milieu d'étude et de travail sain

- La réussite éducative dépend également de l'expérience vécue à l'école. C'est pourquoi l'école doit être un milieu de vie empreint de bienveillance et exempt de discrimination, de harcèlement et de violence.
- Au fil des ans, différentes mesures de prévention ont été mises en place et certains enjeux ont fait l'objet de plusieurs initiatives, pensons notamment à l'intimidation à l'école. Mais la lutte n'est pas terminée, il y a encore de nombreux enfants qui subissent de l'intimidation et souffrent de ses conséquences. Le personnel est également sujet à des incivilités, du harcèlement et de la violence physique. De plus, les menaces armées dans les établissements d'enseignement sont plus nombreuses que jamais. Doit-on rappeler que toute forme de violence est inacceptable ? Il faut agir !
- L'anxiété, la détresse psychologique, le désespoir et les pensées suicidaires sont de plus en plus présents chez les jeunes. Les facteurs agissant sur le bien-être sont multiples et souvent interdépendants. L'inquiétude et l'isolement liés à la pandémie, aux mesures sanitaires et à l'enseignement à distance ont d'ailleurs accentué ces troubles psychologiques.
- Le gouvernement doit assurer une offre de services psychosociaux accessibles aux élèves. Les établissements d'enseignement sont des milieux de vie pour les jeunes, ils doivent être en mesure d'offrir des services de proximité et un soutien sur une base quotidienne ou hebdomadaire. Le personnel peut jouer un rôle important dans le dépistage et l'accompagnement. Les services offerts aux élèves peuvent être d'ordre préventif ou thérapeutique sur une période plus ou moins prolongée ou ponctuelle. Actuellement, les services publics québécois, tant en éducation que dans le réseau de la santé et des services sociaux, ont beaucoup de difficulté à recruter et à retenir le personnel psychosocial forçant ainsi les jeunes et leurs familles à se tourner vers le secteur privé, à grands frais, ce qui entraîne des iniquités et des obstacles.

- Dans le système actuel, la pression est beaucoup trop élevée auprès des jeunes qui éprouvent des difficultés académiques, qui ont des expériences de vie différentes, voire plus difficiles, ou qui souffrent d'anxiété de performance. Les jeunes sont vulnérables face aux divers mécanismes de mise en concurrence, pensons notamment à la multitude d'examens, aux processus de sélection dans les écoles ou aux exigences scolaires exceptionnelles pour accéder ou demeurer dans des programmes spéciaux. Il faut mettre un terme à ces pressions indues qui ont un impact sur la réussite éducative et sur le bien-être. Il faut revenir à l'essence d'un système d'éducation plus humaniste et mettre fin à la culture de la performance.
- Le gouvernement doit également agir sur les conditions de travail et d'exercice pour diminuer, voire éliminer, les facteurs de risques psychosociaux du travail qui sont bien connus dans le réseau de l'éducation. Pensons notamment à la surcharge de travail, au manque de reconnaissance, aux attaques à l'autonomie professionnelle, à la précarité ainsi qu'à la violence subie par le personnel scolaire. Ajoutons que l'Institut national de la santé publique du Québec mène actuellement une étude sur la santé mentale du personnel travaillant dans les écoles publiques du Québec.

Les programmes de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire

- Au cours des dernières années, il y a eu des pressions de divers organismes ou de lobbys pour ajouter des compétences ou des cours. Pensons notamment aux fameuses compétences du XXI^e siècle ou au cours d'éducation financière. Il est naturel que les programmes de formation nécessitent des ajustements ou des révisions au fil du temps. Toutefois, il faut éviter de tomber sous l'influence de modes passagères ou de faire des modifications à la carte. Tout changement aux programmes que ce soit sur le contenu ou le nombre d'heures devrait être évalué avec une vision globale et prendre en considération les impacts sur les autres matières et sur le cheminement scolaire. Quels cours ou quelles compétences devraient être retirés en contrepartie d'un ajout ? Quels seraient les impacts d'une réduction d'heures, par exemple en mathématiques, sur les cours de mathématiques des cycles suivants ou au collégial ? Qui enseignera les nouvelles matières ?
- Avant d'entreprendre une réforme pédagogique, de créer de nouveaux cours ou de modifier les compétences à enseigner, le ministère doit s'appuyer sur l'expertise des enseignant-es et du personnel scolaire. Ils sont souvent les mieux placés pour cerner les besoins. Leur participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour du curriculum est incontournable. Malheureusement, les expériences passées démontrent que trop souvent le ministère a agi de façon unilatérale.

L'organisation scolaire et le rôle de l'école dans la communauté

- Si l'organisation scolaire est axée principalement sur l'enseignement, il importe de reconnaître les autres services qui permettent l'ouverture des écoles et leur accessibilité, pensons notamment aux services de garde et au transport scolaire. Les services de garde permettent aux élèves de bénéficier de services éducatifs à l'école en dehors des heures de classe (matin, midi et soir) et lors des journées pédagogiques. Plusieurs jeunes comptent également sur le transport scolaire pour se rendre à l'école quotidiennement. Dès lors, on ne saurait modifier les heures d'ouverture ou de fermeture des écoles sans en considérer l'impact sur ses services essentiels.
- L'école en tissant des liens avec son milieu par l'entremise de collaboration avec des services sociaux de la région ou avec des organismes communautaires agit également comme pilier au sein de la communauté. Il s'agit d'une mission qui gagnerait davantage à être encouragée. Les établissements d'enseignement contribuent également au dynamisme social, culturel et économique de leur région, que ce soit par le partage d'installations culturelles ou sportives ou même en tant qu'employeur. Mais surtout, la présence d'une école primaire ou secondaire dans une petite municipalité ou dans un quartier urbain aura un impact déterminant sur l'accessibilité à l'éducation et sur le choix des familles de s'y établir. Il est donc important d'inclure la présence et la construction d'écoles dans les plans de développement ou d'aménagement du territoire.

THÈME 2 : Construire un système d'éducation équitable pour tous les élèves

Un système d'éducation équitable pour tous est au cœur de la récente plateforme de la CSN en éducation. Nous y rappelons que l'éducation doit s'inscrire dans une perspective humaniste reposant sur des principes de justice sociale, d'équité et d'inclusion. C'est d'ailleurs dans cette perspective que le Québec a entrepris une grande réforme de son système d'éducation dans les années 60.

Mais aujourd'hui, alors que des efforts sont encore nécessaires pour poursuivre dans cette voie, nous assistons plutôt à une transformation vers une vision élitiste et marchande de l'éducation. À cet égard, dans son rapport *Remettre le cap sur l'équité*, le Conseil supérieur de l'éducation y va d'une mise en garde sérieuse indiquant que « si nous poursuivons dans la voie actuelle, notre système scolaire, de plus en plus ségrégué, court le risque d'atteindre un point de bascule et de reculer sur l'équité »². Il s'agit certainement de l'un des constats les plus alarmants concernant notre système éducatif. Il faut être conscient que la ségrégation qui débute au primaire et au secondaire se poursuit à l'enseignement supérieur où l'on dénote des différences importantes dans l'accessibilité à ces études ainsi qu'au niveau des apprentissages en fonction de l'école fréquentée.

Parmi les éléments permettant de rendre notre système d'éducation plus équitable, nous pensons que valoriser la mixité scolaire et sociale, éliminer le caractère ségréguatif des programmes et projets spéciaux et intégrer les écoles privées dans le réseau public sont des solutions incontournables.

Par ailleurs, il peut être pertinent de mentionner que la pandémie a aussi mis en évidence les inégalités de notre société, le réseau de l'éducation n'étant pas en reste. C'est pourquoi nous avons ajouté quelques éléments de réflexion sur les impacts de la pandémie sur la réussite éducative qui se fera ressentir pendant encore plusieurs années.

La mixité scolaire et sociale

- Il y a malheureusement une croyance dans la population à savoir que les mesures visant la mixité scolaire et sociale sont une forme de nivellement par le bas. Pourtant c'est tout le contraire. De nombreuses études ont démontré que la mixité dans les classes avait un effet d'émulation auprès des élèves les plus faibles sans avoir d'impact négatif sur la réussite des meilleurs³. Ces études indiquent que les groupes hétérogènes sont à la fois plus efficaces et plus équitables.

² Conseil supérieur de l'éducation (2016). [Remettre le cap sur l'équité](#). Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016. p. 3

³ Conseil supérieur de l'éducation (2016). [Remettre le cap sur l'équité](#). Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016. p. 75

- La concentration des élèves ayant des difficultés dans un nombre de plus en plus restreint de classes ordinaires alors que les ressources pour les soutenir manquent est d'autant plus inquiétante. Elle met en péril la réussite éducative de plusieurs, complexifie la tâche de l'enseignant-e et rend plus difficile le soutien aux élèves ayant des besoins particuliers.
- Dans son discours de victoire électorale, le premier ministre Legault a déclaré que la priorité des priorités était l'éducation et qu'il fallait « continuer d'aider le 25 % des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage si l'on veut augmenter la réussite, c'est là qu'il faut travailler ». Pour y parvenir, le gouvernement mise beaucoup sur l'embauche de personnels. Il est effectivement essentiel d'avoir suffisamment de ressources pour l'enseignement et l'appui aux élèves. Mais, ce n'est pas suffisant. Le gouvernement devra aussi faire preuve de courage politique et mettre fin au système à trois vitesses.

Les programmes particuliers et projets spéciaux

- L'intérêt pour les programmes spéciaux et les projets particuliers afin de motiver les élèves et de développer un sentiment d'appartenance à l'établissement est de plus en plus populaire. Toutefois, ceux-ci ne devraient pas conduire à la mise en concurrence des établissements ni à une sélection des élèves excluant de facto celles et ceux qui ont des notes plus faibles ou dont les parents n'ont pas les moyens financiers pour payer les frais supplémentaires associés à ces programmes spéciaux. À l'heure actuelle, les projets motivants et valorisés s'élaborent la plupart du temps aux dépens de l'égalité scolaire et sociale. Les élèves les plus performants sont recrutés pour ces projets mobilisateurs alors que celles et ceux qui en auraient sûrement davantage besoin sont laissés derrière, dans les classes ordinaires.
- En 2020, à la suite d'une interpellation par le mouvement L'École ensemble, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'Organisation des Nations Unies a questionné le Canada, plus spécifiquement le Québec, en lui demandant de fournir des informations sur « les mesures prises pour assurer aux étudiants un accès égal à l'éducation dans le cadre du système scolaire à trois vitesses au Québec, indépendamment de la situation économique de leurs parents, et les mesures prises pour améliorer la qualité de l'éducation dans les écoles publiques ordinaires »⁴. Pourquoi ce silence, cette inaction politique face à un tel constat ? La situation n'est pourtant pas immuable puisqu'il y a des écoles et centres de services scolaires qui ont déjà, ou entrevoient d'adopter, des modes de fonctionnement pour permettre à tous les élèves de participer gratuitement à des projets spéciaux ou avoir accès à différents profils diversifiés.

⁴ L'AUT'JOURNAL. [Éducation : L'ONU demande des comptes au Québec](#). Par L'école ensemble. 29 mai 2020.

- Enfin, on peut se questionner à juste titre sur la place que prennent tous ces programmes ou projets particuliers. Parti d'une volonté d'encourager la motivation à la vie scolaire, les projets sont devenus une vitrine de marketing pour la concurrence entre les écoles. Chacune voulant son programme spécial, sa couleur, pour se différencier des autres. On peut aussi se questionner sur l'impact d'amener les enfants à choisir et à se spécialiser très jeune dans l'une ou l'autre des activités offertes au lieu de pouvoir les découvrir tout au long de leur parcours éducatif.

L'intégration des écoles privées dans le réseau public

- Au Québec, plus d'un élève sur dix fréquente une école privée⁵. La présence d'établissements privés est davantage concentrée dans les grandes régions urbaines et au niveau secondaire. Par exemple, dans la région de Montréal plus d'un élève sur trois au secondaire fréquentait une école privée en 2020-2021⁶. Or, pour parvenir à un système qui repose essentiellement sur l'école publique, il faudrait procéder à l'intégration graduelle des écoles privées et de leurs personnels dans le réseau public, et ce, dans le respect des droits de ces derniers. Cette intégration ne devrait pas entraîner de bris de services aux élèves ni de pertes d'emplois, mais plutôt permettre d'offrir un accès à tous à une école gratuite de qualité.

L'impact de la pandémie sur la réussite éducative

- Les mesures sanitaires liées à la pandémie ont perturbé différents aspects de la vie des élèves, des étudiantes et des étudiants. La fermeture des établissements scolaires, les nombreuses absences et l'enseignement à distance ont entraîné des retards dans les apprentissages, une augmentation d'abandon de cours et d'échecs. Le port du masque, les mesures de distanciation et les écrans ont affecté négativement la relation entre le personnel enseignant et l'élève et ont rendu difficile le soutien aux élèves par les autres membres du personnel. L'inquiétude, l'isolement et la COVID-19 ont également eu des impacts sur la santé des jeunes.
- Si tous les élèves ont été affectés par la pandémie certains l'ont été davantage que d'autres. Le recours à l'enseignement à distance a mis en lumière une fois de plus les inégalités qui existent au sein du système d'éducation et dans la société en général. Pensons notamment à la rapidité de la mise en application de l'enseignement à distance dans les écoles privées par rapport aux écoles publiques, au manque de tablettes ou d'ordinateurs individuels dans le réseau public et pour les jeunes de milieux défavorisés, à l'absence de réseau wifi ou haute vitesse dans certaines régions et dans les foyers plus démunis, aux connaissances et compétences inégales des étudiantes et des étudiants dans les technologies numériques ou même celles des parents pour soutenir leur enfant, au manque d'espace approprié pour suivre les cours à distance, ou aux obstacles pour soutenir adéquatement les élèves en difficulté.

⁵ Banque de données des statistiques officielles sur le Québec. [Effectif scolaire de la formation générale des jeunes](#).

⁶ Ibid.

- Au cours des prochaines années, il faudra redoubler d'efforts auprès des élèves qui ont subi le plus négativement la pandémie, rejoindre ceux et celles qui ont abandonné et soutenir la motivation de ceux et celles dont le parcours scolaire s'est allongé. Il sera également important d'accorder une attention particulière aux retards d'apprentissage, et ce, pour l'ensemble du système d'éducation. Une fois le retour en classe possible pour tous, nous ne saurions reprendre le cours des choses comme avant et réduire l'évaluation de notre système à des cibles de diplomation déconnectées de la réalité. Les impacts de la pandémie se feront sentir encore longtemps.

THÈME 3 : Encourager l'inclusion sociale et culturelle de toutes les populations

La réussite éducative repose sur un ensemble de facteurs qui touchent les différentes dimensions du développement du jeune, mais également celles de sa famille ainsi que les caractéristiques du milieu d'enseignement.

Bien que la réussite ne se résume pas qu'à l'obtention d'un diplôme, le tableau suivant permet d'illustrer certaines réalités. Si parmi les caractéristiques du phénomène du décrochage, la question du genre est certainement la plus médiatisée, on observe toutefois que d'autres facteurs sont néanmoins beaucoup plus déterminants.

Le document de participation inclut plusieurs questions sur les obstacles à l'inclusion de divers profils d'élèves dans nos écoles. Nous croyons que les forums sont une occasion d'entendre les points de vue de plusieurs organisations et intervenants auprès de ces jeunes et de leur communauté.

Pour nous, le réseau de l'éducation se doit d'être inclusif, de tenir en compte des caractéristiques des élèves et de la diversité de leur milieu de vie afin de favoriser l'égalité des chances.

Sans amener de réponses précises aux questions soulevées sous ce thème, nous croyons pertinent de mettre de l'avant nos solutions pour la réussite éducative de tous. Nous présentons par ailleurs dans ce document quelques orientations générales en lien avec les profils des élèves (élèves HDAA, élèves de milieu défavorisés, élèves issus de l'immigration et élèves autochtones) ainsi que quelques éléments sur les parcours éducatifs.

Tableau : Taux de sorties des jeunes du secondaire sans diplôme ni qualification au Québec

Caractéristique des élèves	2008-2009	2018-2019
Ensemble du Québec	18 %	14 %
Filles	14 %	11 %
Garçons	23 %	18 %
Élèves HDAA	58 %	28 %
Élèves avec retard scolaire	52 %	41 %
Élèves immigrants	36 %	25 %
Élèves de milieux défavorisés ¹	28 %	22 %
Élèves autochtones ²	86 %	68 %
Élèves du réseau public	21 %	16 %
Élèves des établissements privés	ND	7 %

¹ Ces élèves fréquentent une école publique de rang décile MSE 8, 9 ou 10.

² Ces élèves fréquentent les commissions scolaires crie et Kativik ou École des Naskapis
Source : Ministère de l'Éducation (2021). *Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes.*

La réussite éducative de tous

- Afin d'assurer la réussite éducative de tous les élèves, le système d'éducation québécois a le mandat d'offrir des services éducatifs de qualité, de prendre en considération les caractéristiques personnelles et les éléments diversifiés du milieu de vie des élèves tout en les outillant et en soutenant leur développement. Ainsi, le gouvernement s'inscrit dans une logique inclusive d'éducation à la diversité et au vivre ensemble. Il s'engage à consentir des efforts pour contrer les obstacles vécus par tous les jeunes et principalement celles et ceux présentant des vulnérabilités ou des besoins particuliers.
- Le Conseil supérieur de l'Éducation dans son rapport *Remettre le cap sur l'équité* constate que « malgré le soutien accordé aux milieux défavorisés pour essayer de donner les mêmes chances à tous, et en dépit du travail remarquable qui se fait sur le terrain, l'école n'offre pas à tous les élèves la même possibilité de développer leur potentiel »⁷. Malgré les nobles intentions des politiques, ainsi que la mobilisation et le dévouement des acteurs œuvrant en milieu scolaire, le gouvernement n'offre pas les moyens pour atteindre ces visées d'inclusion et amène souvent ces milieux à ce que le Conseil supérieur de l'Éducation a identifié comme « le point de bascule », c'est-à-dire le moment où les conditions de pratiques ne permettent plus aux personnes investies à l'éducation d'obtenir l'effet positif escompté.
- Pour une approche inclusive qui assure la réussite éducative de tous, il est donc indispensable d'assurer une cohérence entre les orientations des politiques et les moyens d'action déployés dans les milieux en s'assurant d'offrir des ressources ainsi qu'un soutien aux intervenantes et intervenants qui y travaillent. Des modifications au niveau du ratio élèves/enseignant et du ratio élèves/éducatrice sont également nécessaires. Les impacts que peuvent avoir l'amélioration des conditions d'exercice du personnel sur la réussite éducative, les habiletés sociales et l'apprentissage des élèves ne doivent pas être négligés. Un climat sain, une approche collaborative pour intervenir auprès des élèves une réduction de la surcharge permettant d'être à l'écoute, un allègement des tâches connexes ou administratives afin de concentrer les énergies sur sa principale mission sont tous des exemples de changements qui ont un impact positif direct sur les jeunes. (Voir aussi le thème 2 sur les iniquités du système scolaire à trois vitesses.)

Les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA)

- Bien que le taux de sorties sans diplôme soit toujours élevé pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA), il a y lieu de constater une amélioration notable au cours de la dernière décennie passant de 58 % en 2008-2009 à 28 % en 2018-2019. Ce progrès se reflète également dans les statistiques de l'enseignement supérieur où le nombre d'étudiantes et d'étudiants en situation de handicap a bondi dans les salles de cours

⁷ Conseil supérieur de l'éducation (2016). [*Remettre le cap sur l'équité*](#). Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016. p. 82

entraînant aussi son lot de défis. Mais cette amélioration ne doit pas nous faire oublier que l'on est encore bien loin de la réussite éducative de tous.

Les élèves de milieux défavorisés ou issus de l'immigration

- La réussite éducative des jeunes de milieu défavorisé ou issus de l'immigration demeure préoccupante. Plusieurs initiatives ont été mises en place au fil des années, pensons notamment à *Agir autrement*, à *Une école montréalaise pour tous* ou à l'offre de services de garde éducatifs à la petite enfance qui permet de rejoindre les enfants bien avant leur entrée à l'école. Plus récemment, un référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé a été publié par le gouvernement⁸. Ce dernier repose sur deux fondements essentiels :
 - La réussite éducative de tous — c'est à dire de croire que tous les élèves peu importe le milieu socioculturel duquel ils sont issus ont la capacité d'apprendre et de réussir
 - La capacité d'agir — soit la possibilité de soutenir les apprentissages de tous les élèves et d'avoir un impact positif.

Mais, les difficultés rencontrées par ces élèves démontrent qu'il y a encore beaucoup d'efforts collectifs à faire pour accroître la réussite éducative de tous les jeunes.

- Par ailleurs, des mesures doivent également être mises en place à l'extérieur du système d'éducation. Le gouvernement doit démontrer une réelle volonté de s'attaquer à la pauvreté et de favoriser l'intégration des personnes immigrantes. Cette volonté doit se traduire par des actions qui permettent aux jeunes et à leur famille d'améliorer leur environnement de vie, d'avoir accès à un logement convenable et à une saine alimentation, d'avoir un revenu décent et de mettre fin à la discrimination sous toutes ses formes, y incluant le racisme systémique dans les services publics. Autant d'éléments qui ont un impact sur la réussite éducative et la persévérance scolaire.

Les élèves autochtones

- La situation des élèves autochtones est également inquiétante à plusieurs niveaux et nécessite une attention particulière. Tout d'abord, les conditions de vie déplorables des communautés autochtones exigent des actions urgentes des différents paliers de gouvernements. De plus, les écoles de bande ainsi que les commissions scolaires à statut particulier éprouvent un sous-financement aigu. Les coûts de fonctionnement de ces écoles sont habituellement plus élevés en raison de l'éloignement et de l'isolement géographique, des conditions socioéconomiques précaires et des besoins en éducation spécialisée. Des investissements substantiels d'Ottawa et de Québec sont plus que nécessaires.

⁸ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). [Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé, Une école pour la réussite de tous.](#)

- En ce qui concerne le système d'éducation et la réussite éducative, la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics⁹ a fait plusieurs recommandations sous forme d'appels à l'action. L'Association des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) a également produit un plan d'action sur le racisme et la discrimination¹⁰ où l'on y retrouve des recommandations similaires concernant le milieu de l'éducation et l'enseignement supérieur. Le gouvernement doit donner suite à ces rapports le plus rapidement possible.

Des parcours atypiques

- La réussite éducative n'est pas toujours un parcours linéaire. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à l'arrêt des études, si certains sont liés à des caractéristiques personnelles d'autres peuvent découler de l'environnement ou du contexte global, pensons à l'impact de la pandémie sur la motivation et la réussite des jeunes. Pour certains, l'arrêt sera permanent, pour d'autres il pourra s'agir d'une pause. Le retour aux études pourra alors prendre plusieurs formes soit à temps plein ou à temps partiel, soit par la formation aux adultes ou dans un autre programme lors d'un processus de réorientation.
- La politique d'éducation des adultes et de formation continue, *Apprendre tout au long de la vie* a été adoptée en 2002. Depuis, les gouvernements successifs ont fait preuve d'inertie dans ce domaine. Nous croyons qu'il est temps d'avoir une nouvelle politique nationale afin que le droit à l'éducation aux adultes et la formation continue soit reconnu, valorisé et accessible à toutes et à tous. Pour ce faire, plusieurs obstacles doivent être levés, ce qui nécessite un financement adéquat, des mesures d'aide aux études et la diversification des lieux de formation. Plus que jamais des efforts sont nécessaires pour soutenir la poursuite à ces études.
- Enfin, la réussite éducative dépasse également le cadre scolaire. Elle se vit aussi dans notre quotidien, dans notre façon d'interagir avec les autres, de s'intéresser à ce qui nous entoure et de participer aux débats de société. La réussite éducative, c'est aussi le goût d'apprendre tout au long de sa vie.

⁹ Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (2019). [Rapport final](#).

¹⁰ Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (2020). [Plan d'action de l'APNQL sur le racisme et la discrimination, S'engager avec les Premières Nations contre le racisme et la discrimination](#).

THÈME 4 : Respecter et valoriser les compétences professionnelles de tous les personnels scolaires

Sans surprise, une section de la plateforme en éducation de la CSN traite de la valorisation du personnel et l'amélioration des conditions de travail, nous en reproduisons ci-dessous plusieurs extraits. Il faut dire que les difficultés d'attraction et de rétention dans les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur se sont amplifiées au cours des récentes années. Les causes dépassent largement la question démographique et sont connues depuis longtemps. À la surcharge de travail, à la transformation de la profession enseignante, à la précarité d'emploi pour une grande partie du personnel de soutien, s'ajoute un salaire non compétitif qui entraîne une désertion vers le secteur privé ou une réorientation de carrière.

La valorisation du personnel de l'éducation ne peut se limiter à des remerciements de temps en temps, elle doit aussi se refléter dans les conditions de travail. Assurer de bonnes conditions d'exercice, et une bonne rémunération, c'est aussi contribuer à la réussite éducative.

Pour y parvenir, des changements sont nécessaires. Certains découlant davantage de la culture de l'organisation ou du partage des rôles et responsabilités, d'autres ayant un caractère monétaire. Il nous apparaît donc important de mentionner également la nécessité d'avoir un financement adéquat.

L'intensification et la surcharge de travail

- L'intensification et la surcharge de travail sont les deux éléments les plus souvent évoqués par l'ensemble du personnel de l'éducation et de l'enseignement supérieur comme étant les problèmes les plus urgents à régler. Il est plus que temps de mettre fin aux politiques d'en faire toujours plus avec moins. Aujourd'hui, le système est à son point de rupture. L'intensification et la surcharge de travail sont des facteurs importants qui ont un effet sur le taux d'absentéisme, les départs et la difficulté de recrutement. À leur tour, ces éléments engendrent une augmentation des tâches. Il faut mettre fin à ce cercle vicieux en embauchant suffisamment de personnel et en mettant en place des conditions d'exercice pour rendre le travail attractif et propice à se réaliser dans un environnement sain.

La transformation de la profession enseignante

- Les difficultés de rétention de la profession enseignante sont inquiétantes, plus particulièrement au cours des premières années d'exercice. Le personnel enseignant a besoin de soutien, de conditions d'exercice favorables à un enseignement de qualité et d'une formation adéquate. La composition des classes dans les écoles publiques entraîne d'énormes défis qui complexifient la tâche. Le personnel enseignant se sent souvent impuissant face aux élèves qui n'ont pas accès aux services d'aide ou de soutien dont ils devraient pouvoir bénéficier. Les attaques à l'autonomie pourtant au cœur de la profession sont aussi de plus

en plus fréquentes, que l'on pense à la volonté de certains d'uniformiser les approches pédagogiques ou d'imposer des modalités d'enseignement.

Le manque de reconnaissance et la précarité d'emploi du personnel de soutien

- Le manque de reconnaissance et la précarité des emplois sont aussi des problèmes névralgiques qui affectent le personnel de soutien dans l'ensemble des réseaux, souvent considérés comme des travailleuses et des travailleurs de l'ombre.
- Le discours politique portant toujours sur les services directs aux élèves fait en sorte que des dizaines de milliers de personnes voient leur travail ignoré. Pourtant, le personnel de soutien porte bien son nom, il soutient le réseau de l'éducation. Certaines et certains interviennent quotidiennement auprès des élèves d'autres sont en soutien à l'administration ou exécutent des travaux manuels concernant l'entretien des bâtiments et de l'équipement. Toutes et tous sont nécessaires au bon fonctionnement du système d'éducation et contribuent directement ou indirectement à la réussite des élèves.
- La précarité du personnel de soutien prend la forme de temps partiel, d'horaires brisés, d'instabilité des heures de travail d'une année à l'autre ou de contrats occasionnels, annuels ou liés à un projet spécifique. Si certains facteurs intrinsèques à la nature du travail sont difficilement modifiables, nous pensons que des améliorations sont possibles.

La liberté d'expression et les lanceurs d'alerte

- Valoriser les personnels de l'éducation c'est aussi reconnaître leur droit à la liberté d'expression. C'est leur permettre de commenter et de s'exprimer sur des sujets d'affaires publiques, et ce, dans le respect des droits protégés par la Charte des droits et libertés de la personne. C'est lever la loi du silence afin que personne ne subisse de représailles pour avoir dénoncé des situations problématiques dans son milieu de travail. Rappelons-nous que la loyauté des travailleuses et travailleurs de l'éducation est d'abord et avant tout envers la société québécoise. En 2018, l'ancien ministre caquiste de l'Éducation, Jean-François Roberge, disait vouloir briser la « loi du silence » dans le réseau scolaire et intégrer une clause garantissant la liberté de parole dans les conventions collectives¹¹. L'actuelle ronde de négociations du secteur public est une bonne occasion pour le gouvernement de corriger le tir.

¹¹ La Presse. Tommy Chouinard et Marie-Ève Morasse. Le ministre de l'Éducation veut briser la « loi du silence ». 11 décembre 2018. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201812/10/01-5207562-le-ministre-de-leducation-veut-briser-la-loi-du-silence.php>

Un financement à la hauteur des besoins, stable et prévisible

- Le budget de fonctionnement est insuffisant pour engager le personnel nécessaire pour soutenir les élèves ainsi que pour la mise en place de conditions essentielles à la réussite éducative de tous. Pour accompagner adéquatement les jeunes dans leur apprentissage plusieurs mesures sont souhaitables par exemple, une diminution du nombre d'élèves dans les classes, un financement additionnel pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), des mesures pour soutenir le travail du personnel enseignant et des autres intervenants au bénéfice des élèves ainsi qu'une amélioration des conditions de travail et d'exercice. Si l'on veut faire de l'éducation une véritable priorité nationale, le financement se doit d'être à la hauteur des besoins, et ces besoins ont augmenté avec l'enseignement à distance en temps de pandémie, dont les impacts se feront ressentir encore plusieurs années.
- Les établissements d'enseignement doivent aussi pouvoir compter sur une certaine stabilité et prévisibilité du financement. Le gouvernement doit éviter de faire des ajouts ponctuels pour atténuer des problèmes qui sont de nature permanente, de recourir à des allocations dédiées ou spécifiques ou d'annoncer à grande pompe des mesures en réponse à ses priorités politiques. Ces enveloppes ne répondent pas aux besoins et ont fréquemment l'effet d'un pansement, et ce, quand les établissements ont le temps de les utiliser, car bien souvent ces budgets additionnels arrivent tard dans l'année et sont lourds à administrer.
- Un financement adéquat des infrastructures s'avère également nécessaire. Aux problèmes de moisissure et de présence de plomb dans l'eau s'est ajouté celui de la ventilation dans les écoles entraînant des impacts sur la santé des élèves et du personnel. Le manque d'espace est dénoncé depuis longtemps dans les écoles où les services de garde n'ont souvent pas de locaux adéquats et doivent partager les salles avec les enseignantes et enseignants ou occuper les corridors, où les enseignantes et enseignants de spécialités se promènent de classe en classe avec leur charriot sans mentionner les classes données dans des installations mobiles attenantes au bâtiment principal.

THÈME 5 : Démocratiser le système scolaire québécois dans toutes ses composantes

La démocratisation du système d'éducation s'exprime de différentes manières. Tout d'abord, sur l'implication du personnel, des parents, des élèves ainsi que des citoyens dans les processus décisionnels et dans la gestion des établissements d'enseignement. Certains de ces processus sont encadrés par la Loi sur l'instruction publique alors que d'autres relèvent de la culture organisationnelle.

Pour ce thème, il nous semble approprié de mettre de l'avant certaines de nos orientations concernant la collégialité et la collaboration dans la gestion du réseau et de ses composantes. Par ailleurs, dans la plateforme CSN sur l'éducation nous avons inscrit des principes directeurs sur lesquels des plans d'urgence ou de contingence devraient s'appuyer. Nous croyons que ces principes devraient être au cœur de l'administration du système de l'éducation.

L'abolition des commissions scolaires francophones

- Nous ne saurions passer sous silence l'abolition des commissions scolaires francophones, des organisations démocratiques, en faveur de structures administratives, les centres de services scolaires. La restructuration a donné plus de pouvoir d'une part au ministre et de l'autre aux établissements scolaires sans toutefois doter le volet de décentralisation d'une imputabilité adéquate. La réorganisation du réseau en contexte de pandémie s'est difficilement effectuée, mais a permis de mettre en lumière ses déficiences. Le brassage de responsabilités a contribué à créer de la confusion et des situations inégales d'un centre de services à l'autre et entre les écoles d'un même territoire. La perte du rôle de chien de garde des commissaires s'est également fait sentir dans l'espace public lors de la gestion de la crise sanitaire dans les écoles et les services de garde en milieu scolaire.

La collégialité et la collaboration

- Au cours des dernières années, les mots agilité, souplesse et flexibilité sont devenus les mantras des gestionnaires et décideurs politiques pour soi-disant adapter les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur plus rapidement à tous les enjeux de l'heure. En fait, ils servent plutôt de prétexte pour préconiser des modes d'administration centralisés et unidirectionnels au détriment de la collégialité et d'une approche collaborative.
- Ainsi, quand vient le temps d'apporter des modifications au contenu pédagogique, de mettre en place de nouvelles mesures de soutien aux élèves, aux étudiantes et aux étudiants ou d'améliorer les façons de faire, l'expertise du personnel enseignant, professionnel et de soutien devrait être reconnue par les gestionnaires et les décideurs politiques. Les personnels de l'éducation et de l'enseignement supérieur sont souvent les mieux placés pour identifier les besoins, pour proposer des solutions et pour savoir comment les mettre en œuvre sur le

terrain. De plus, la participation au processus de décision témoigne de la valorisation du personnel, favorise un sentiment d'appartenance et une adhésion plus large au changement.

- Au niveau des décisions ministérielles, nous assistons trop souvent à des réformes, à des modifications au Régime pédagogique, à l'élaboration de nouveaux cours ou à l'utilisation d'outils numériques sans que l'expertise des enseignantes et enseignants ou des professionnel·les n'ait été convenablement sollicitée pendant que celle du personnel de soutien est complètement ignorée.
- À l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, la collaboration au sein de l'équipe-école varie beaucoup d'un établissement à l'autre et des améliorations au niveau local sont souvent souhaitables. À titre d'exemple, dans certains milieux, la participation des techniciennes et techniciens en éducation spécialisée à l'élaboration des plans d'intervention n'est pas encore automatique alors que le plan d'intervention est au cœur de leur travail. L'intégration du personnel des services de garde dans les rencontres est également à géométrie variable. La collégialité, c'est aussi le respect et la reconnaissance de différents personnels par tous.

Des principes directeurs

- Il serait aussi important de tirer des leçons de la gestion de la pandémie. Sans vouloir entrer dans les détails de ce que devraient contenir les plans de contingence ministériels et des établissements d'enseignement, nous recommandons qu'ils soient développés en intégrant les principes directeurs suivants¹² :
 - **Une communication cohérente et transparente.** Une bonne communication permet de sensibiliser tous les acteurs du système de l'éducation (cadres, personnels, parents, étudiantes et étudiants) et d'établir la confiance auprès de l'ensemble de la population. La création de mécanismes de coordination avec les représentantes et les représentants des différents personnels est un élément essentiel à la stratégie de communication. Ce mécanisme doit permettre les échanges dans les deux sens et contribuer à la transparence des décisions et la prévisibilité des actions.
 - **Un leadership collaboratif pour favoriser des directives adaptées à la réalité du terrain.** Il importe de reconnaître l'expertise du personnel dans l'identification de solutions et dans les procédures liées à leur mise en place. La collégialité, la valorisation du personnel et le respect de l'autonomie professionnelle favorisent l'efficacité et l'adhésion à un climat sain de travail.

¹² Ces éléments sont inspirés entre autres par : — le rapport du Commissaire à la santé et au bien-être, [Le devoir d'agir autrement](#) ; - le rapport du Conseil supérieur de l'éducation [Revenir à la normale ? Surmonter les vulnérabilités du système éducatif face à la pandémie de COVID-19](#) ; - le document de l'International de l'éducation, [En avant avec l'école, Orientations, considérations et outils pour et par les syndicats de l'éducation afin d'informer la prise de décision dans le cadre de la COVID-19](#).

- **La protection de la santé et de la sécurité.** Il faut assurer, entre autres, la mise en place de mesures préventives, l'accès à de l'équipement de protection, la formation sur les nouvelles directives et nouvelles mesures de protection. Il importe également de porter une attention particulière au bien-être physique et psychologique des élèves, des étudiantes et étudiants ainsi que du personnel.
- **Le maintien des services éducatifs en priorisant l'équité.** Les stratégies mises de l'avant pour faire face à l'urgence doivent, dans la mesure du possible, permettre d'assurer l'enseignement et l'apprentissage de tous les élèves, étudiantes et étudiants, ainsi que les activités de recherche et création en enseignement supérieur. Du soutien additionnel doit également être prévu notamment pour les élèves, les étudiantes et les étudiants déjà en situation de vulnérabilité qui sont souvent ceux et celles qui subissent davantage les effets d'une crise tant dans leur environnement scolaire qu'à l'extérieur dans leur environnement personnel.
- **La capacité d'agir.** Cette capacité repose sur des réseaux d'éducation et d'enseignement supérieur résilients, la clarification des rôles et des responsabilités des différents acteurs, l'élaboration de balises nationales, l'investissement de ressources financières pour mettre en œuvre les mesures requises d'adaptation, la gestion de l'absentéisme et la prévision de personnels supplémentaires.
- **Une vision qui va au-delà de la période de crise.** Les effets perturbateurs sur la réussite éducative, la motivation, le moral et la santé se poursuivent bien après la fin de la période d'urgence. Il faut donc prévoir des mesures aussi longtemps que nécessaires pour soutenir la reprise et le bien-être physique et émotionnel des élèves, des étudiantes et étudiants ainsi que du personnel.

ANNEXE — Calendrier des forums

Dates	Villes		
10-11 mars	Montréal		
17-18 mars	Longueuil		
24-25 mars	Sept-Îles	Laval	
31 mars-1 ^{er} avril	Sherbrooke		
14-15 avril	Montréal	Québec	
21-22 avril	Chicoutimi	Gaspé/Caplan	
28-29 avril	Saint-Jérôme	Drummondville	
5-6 mai	Alma	Gatineau	Lévis
12-13 mai	Joliette		
26-27 mai	Rimouski	Trois-Rivières	
2-3 juin	Rouyn-Noranda		

Inscrivez-vous dès le 10 janvier 2023 :
www.parlonseducation.com